

VILLE-LA-GRAND

Petit-déjeuner des agences immobilières à l'IPAC

Mardi 8 h 30, après un petit-déjeuner offert par l'école, 32 étudiants en BTS profession immobilière et une trentaine d'agents immobiliers de la région Franco genevoise, vallée de l'Arve et Chablais ont assisté à une conférence intitulée "nouvelautés fiscales 2013 et loi Duflot" et "optimisation du patrimoine grâce au démembrement de propriété". L'occasion de dialoguer sur le nouveau régime de défiscalisation et le démembrement de propriété avec Romain Bavuz, conseiller en gestion du patrimoine et formateur référent en BTS profession immobilière, animateur de cette conférence. L'occasion pour lui de donner

quelques informations en matière d'impôt sur le revenu avec la création d'une nouvelle tranche à 45 % pour les revenus supérieurs à 150 000 euros, le gel du barème fiscal 2012 et la réduction du plafonnement du quotient familial de 2 336 à 2 000 euros. Une taxation complémentaire sur les plus-values immobilières supérieures à 50 000 euros pour les cessions depuis le 1er janvier dernier. Il a également abordé le dispositif Duflot qui vise à plafonner les loyers. Il a enfin abordé pour finir la transmission du patrimoine avec les droits de mutation qui ne sont payés que sur la valeur transmise.

Laurence BÜHLER



Les étudiants de l'ipac et les agents immobilier ont bénéficié d'une information sur les nouveautés fiscales 2013. Photo DL/L.B.